



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/202
3 mars 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-troisième session
Point 103 de la liste préliminaire*

CAMPAGNE INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC DES DROGUES

Lettre datée du 3 mars 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Panama auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué publié hier à Panama par le Procureur général de la nation, M. Carlos A. Villalaz, qui vous demande de bien vouloir le faire distribuer, avec la présente lettre, comme document de l'Assemblée générale au titre du point 103 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Jorge Eduardo RITTER

* A/43/50.

ANNEXE

Communiqué publié par le Procureur général du Panama le 2 mars 1988

Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a estimé qu'en 1987, la République du Panama n'avait pas coopéré à la lutte contre le trafic des drogues.

Depuis ma nomination aux fonctions de procureur général de la nation, en janvier 1986, je dirige personnellement, et non sans risque pour ma personne, les programmes de lutte contre le trafic des drogues au Panama et c'est par mon bureau que passent les nombreuses demandes de coopération émanant des organismes fédéraux des Etats-Unis.

Ayant en main les preuves et les rapports qui démontrent que 1987 a été l'année la plus fructueuse en ce qui concerne les opérations conjointes entre le Panama et les Etats-Unis d'Amérique, je déclare que l'attitude actuelle du Gouvernement des Etats-Unis est INCOMPREHENSIBLE, INCONGRUE ET IMMORALE.

Elle est inconcevable car les arrestations, les confiscations des profits illicites, les saisies de drogues et de substances chimiques et les opérations conjointes se sont multipliées l'année dernière, et 1987 a aussi été l'année où les relations entre les autorités des deux pays ont été les plus étroites grâce aux efforts personnels consentis par nos fonctionnaires et à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi panaméenne sur la lutte contre la drogue; elle est incongrue car nous avons les preuves et les rapports pertinents ainsi que les procès-verbaux d'entrevues au cours desquelles les autorités des Etats-Unis nous ont remerciés de notre appui et nous ont demandé de continuer à le leur apporter; enfin, elle est immorale car elle se fonde sur des considérations purement politiques et non sur la réalité, laquelle montre que nous avons été leurs meilleurs alliés.

J'ai dirigé, à mes risques et périls, les opérations conjointes et toutes ont réussi; nous avons dit à maintes reprises aux autorités des Etats-Unis que si elles souhaitaient éliminer le trafic des drogues, elles devraient faire preuve de sérieux et mettre de côté les considérations politiques afin que celles-ci n'affectent pas les programmes de lutte contre la drogue. Or, on dirait que le Gouvernement des Etats-Unis cherche à démoraliser ses alliés dans la lutte contre les drogues en encourageant les trafiquants et en détruisant la jeunesse de son pays.

Je plains la jeunesse américaine, qui est en dernière analyse la victime de l'incohérence de ses dirigeants, lesquels ne font pas la distinction entre les considérations politiques et les mesures nécessaires pour lutter contre la consommation et le trafic des drogues. L'aspect politique est un problème accessoire, alors que la drogue est un mal permanent qui met en danger les générations présentes et futures.

Il est absurde que, ne sachant pas comment remporter la victoire dans la guerre interne que livre le peuple américain contre la consommation effrénée de drogues, les dirigeants des Etats-Unis prétendent résoudre le problème en disant à leurs électeurs que la responsabilité en incombe entièrement au Panama, qu'ils cherchent à présenter comme le seul coupable du mal qu'ils n'ont pas su combattre.

/...

Il viendra pourtant un moment où ces dirigeants devront expliquer aux électeurs les raisons de leurs actions à notre égard, nous qui dans cette guerre avons été leurs meilleurs alliés.

Malgré l'attitude INCOMPREHENSIBLE, INCONGRUE ET IMMORALE du Gouvernement des Etats-Unis, notre pays, notre personnel et nous-mêmes continuerons à coopérer, avec la conviction que la politique ne doit pas être mêlée à la lutte contre les drogues et que c'est le peuple des Etats-Unis qui devra en dernier ressort juger l'incohérence de ses dirigeants.

Nous dénonçons donc aujourd'hui, et nous dénoncerons dans toutes les instances internationales, l'attitude du Gouvernement des Etats-Unis comme INCOMPREHENSIBLE, INCONGRUE ET IMMORALE.

Le présente déclaration sera transmise aujourd'hui, par la voie diplomatique, à l'Attorney General des Etats-Unis d'Amérique, au Président de la Commission des stupéfiants du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, au Président de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues de l'Organisation des Etats américains et aux procureurs et ministres de la justice de tous les pays d'Amérique latine.
